

de constituer ensemble un réseau susceptible de concurrencer Radio-Canada sur le plan national. Il est maintenant de notoriété publique que le cabinet actuel ne s'entend pas sur le sort de la radio et de la télévision au Canada, c'est-à-dire sur l'orientation à lui donner, sur sa réglementation future, sa structure et son financement.

Même si le seul mérite de ce débat est de forcer enfin le Ministère à faire connaître sa politique relativement à ce problème si important pour les Canadiens, je suis certain qu'en retour les Canadiens seront reconnaissants au chef de l'opposition de l'avoir soulevé.

Monsieur l'Orateur, il n'y a pas de médium d'expression plus important que la radio et la télévision pour garder au pays et aux différents groupes qui le composent leur héritage national et culturel. Sous ce rapport, l'honorable député de Laurier (M. Chevrier), dans son discours d'hier, a magnifiquement mis en lumière le travail magnifique de la Société Radio-Canada. A mon avis, nous devons être fiers des progrès qui ont été faits au cours des dernières années. Le voisinage des États-Unis offrait dans ce domaine des écueils dangereux. Nous avons su les éviter et nous avons su conserver, malgré la concurrence américaine, le caractère typiquement canadien de notre culture et de notre art.

A maintes reprises, nous avons été fiers d'entendre les étrangers vanter la qualité de nos programmes ainsi que celle de nos artistes. C'est un peu l'œuvre du gouvernement précédent, et nous en sommes bien fiers. Mais, nous nous posons aujourd'hui anxieusement la question: quelle sera l'attitude du gouvernement actuel relativement à l'orientation à donner à notre radio et à notre télévision? Notre attitude à ce sujet n'a jamais changé; elle est bien définie, elle est bien claire et elle a été réitérée hier par le chef de l'opposition. Nous croyons que l'intérêt national doit prévaloir et avoir préséance sur n'importe quel avantage privé. Nous admettons le rôle important que les postes privés de radio et de télévision sont appelés à jouer dans ce domaine au Canada, mais en tant que fonctionnant sous l'autorité et la surveillance d'un organisme de réglementation.

Le rapport Fowler est entre les mains du gouvernement depuis plus d'un an. Nous ne savons encore rien de l'attitude du gouvernement à cet égard. Le temps est maintenant venu pour lui de dissiper la confusion.

Je désire maintenant faire quelques suggestions en marge de la radio et de la télévision canadiennes afin qu'elles procurent à toutes les classes de nos citoyens le maxi-

mun de services. Des centaines de milliers de Canadiens, soit qu'ils travaillent le soir, soit qu'ils soient retenus à la maison par la maladie ou par une infirmité ou encore qu'ils soient hospitalisés, sont privés des bienfaits de la télévision. Je me demande s'il n'y aurait pas lieu de projeter plus de films l'après-midi, afin que ces milliers de citoyens canadiens aient aussi la chance de se récréer, ce qui ne leur est pas facile le soir.

Lorsque je faisais partie du gouvernement précédent, j'avais appelé l'attention de l'honorable ministre du Revenu national sur le fait que les films français que l'on nous montre à la télévision sur le canal 2, vendredi et samedi soirs, étaient d'une qualité souvent très douteuse. Il y a déjà eu amélioration dans ce domaine, mais même si l'on doit admettre que le choix est difficile, étant donné que ces films doivent être choisis parmi ceux qui ont été tournés il y a dix ans, je suis certain que si l'honorable ministre donnait des instructions à cet effet, une amélioration sensible pourrait s'ensuivre.

Pour ce qui est du financement de la radio et de la télévision canadiennes, je crois que nous devons favoriser une augmentation des dépenses. A mon avis, tous les Canadiens la favoriseraient puisqu'elle entraînerait une aide encore un peu plus tangible pour nos jeunes talents. Si nous voulons concurrencer la télévision et la radio américaines, il nous faut faciliter l'accès à la télévision à nos jeunes talents au moyen de concours et de prix dont la valeur pourrait servir de stimulant à l'éclosion de leurs talents.

Avant de terminer mes observations, monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelques mots au sujet du discours qu'a prononcé hier mon honorable ami de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon) et relever tout simplement une phrase qui paraît au compte rendu officiel des débats, à la page 2345:

Que l'on fasse un petit nettoyage à Radio-Canada afin de se débarrasser de ces gens aux idées tendencieuses, aux idées gauchistes, qui accaparent à peu près la moitié des programmes de télévision...

Je ne veux pas entrer dans les détails, mais l'honorable ministre va bien me comprendre, car nous touchons ici un sujet extrêmement important. A mon avis, tous les journalistes et tous les honorables députés qui faisaient partie de l'ancien Parlement, le 22<sup>e</sup> Parlement, admettront que nous, du parti libéral, avons évité que la politique ne s'immiscât à la radio et à la télévision canadiennes. Un vieil axiome dit: "Lorsque la politique entre au prétoire, la justice en sort."

Eh bien, le jour où nous laisserons la politique intervenir à la radio ou à la télévision canadienne, nous nous achèmerons lentement mais sûrement vers la dictature. Ce mot